

## MAÎTRE WILLIAM GRANT, AVOCAT ET MÉDIUM

C'est la première fois qu'une telle formulation est utilisée dans les envois publicitaires en faveur de pseudos voyants.

**Maître William GRANT** vous écrit. Il se qualifie « d'avocat et médium au service de la justice spécialisé dans la défense des gens malchanceux ».

Comme tout avocat **William GRANT** sait utiliser des termes qui marquent les esprits : « Vous allez bientôt vivre une expérience extraordinaire qui va faire de vous une personne sauvagement riche. Oui, sauvagement riche ! » ; « La lettre providentielle que vous tenez entre vos mains bénites vaut plus de 75 000 € ! » ; « En tant qu'avocat et fervent défenseur de la justice, je ne peux tolérer plus longtemps une telle injustice. Votre souffrance m'atteint directement. C'est pour cela que nous devons y mettre un terme ensemble ! » ; « Je dis un grand oui à la sécurité et à l'argent, et non à la peur et à la précarité ! »

Si vous êtes convaincu par les 7 pages de blablas, vous allez retourner le « formulaire gratuit d'enrichissement juridiquement certifié » à **CSL**, une entité domiciliée en Suisse. Vous recevrez une « perle de justice » gratuite pour percevoir rapidement la somme de 75 000 €. De plus, vous bénéficiez à vie d'une assistance juridique.

Bien évidemment, vous devez participer aux frais en versant une somme de 44 €...

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)